

## en quelques mots

### EPLE

A&I UNSA milite pour une meilleure reconnaissance de tous les personnels administratifs qui œuvrent au quotidien pour la réussite des élèves.

### Services Académiques

Les réorganisations sont en cours dans les régions académiques. La priorité doit absolument être donnée à la qualité du service rendu aux usagers, au respect du droit des agents et au sens donné aux nouvelles missions.

### Universités

L'autonomie n'est pas l'indépendance, c'est pourquoi A&I UNSA est vigilant au respect du statut de la fonction publique d'État par la présence de personnels de l'AENES.

### CROUS

A&I UNSA porte la voix et la culture des personnels administratifs du réseau des CROUS et du CNOUS, veille au respect des règles de la fonction publique, notamment en termes d'équité, promeut l'AENES, représente activement les personnels.

### Jeunesse et Sports

A&I UNSA a obtenu le pôle éducatif et signé un protocole d'accord RH avec le secrétariat général de l'Éducation nationale qui maintient les primes et respecte les conditions de travail de nos collègues de jeunesse et sports qui seront gérés par la DGRH de l'éducation nationale à partir du 1er janvier 2021.

### Non titulaires

Complexité des contrats, critères de cdisation, concours réservés, évolutions indiciaires, A&I UNSA les accompagne et les informe pour des emplois pérennes.

### Administrations centrales

A&I UNSA défend le rôle et la place des administrations centrales, pilotes des politiques ministérielles.

### Grands établissements

Les établissements publics nationaux - Canopé - Cereq - Cned - sont indispensables au fonctionnement de l'action éducatrice.

### Retraites et Retraités

A&I UNSA continue d'apporter son aide aux retraités. Avec l'UNSA Retraités, il veille à leurs cadre et qualité de vie (pouvoir d'achat, système de santé, autonomie...).

## notre projet

### Acteurs et actrices majeur-es du service du public, les personnels administratifs ne sont pas des personnels de compagnie !

#### Intercatégoriel

*A&I UNSA s'attache à défendre les intérêts de toutes catégories, titulaires et contractuels, de la catégorie C à la catégorie A+*

*Nous poursuivrons notre action pour donner la priorité non seulement à la catégorie C, mais également à la catégorie B, et notamment aux collègues qui exercent des missions à responsabilités supérieures.*

*A&I UNSA agit pour une requalification des emplois et des personnels de catégorie C en catégorie B et de catégorie B en catégorie A.*

#### Interministériel

*A&I UNSA met au cœur de son projet la mise en place d'une filière interministérielle « Administration Générale » pour plus d'équité, de gestion, de mobilité, et de diversité des missions exercées, dans nos régimes indemnitaires.*

*Après la catégorie A, nous agissons pour la mise en œuvre d'un CIGeM des secrétaires administratifs et d'un CIGeM des adjoints administratifs de l'État.*

#### Interprofessionnel

*A&I UNSA est engagé pleinement dans le développement de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes qui rassemble plus de 230 000 agents publics et salariés de droit privé.*

*A&I UNSA considère que les grandes questions touchant à la condition du salariat en France doivent s'appréhender ensemble, public et privé : politique économique et fiscale, sécurité sociale, retraites, formation professionnelle, Europe sociale...*

Retrouvez  
notre projet  
« Pour une filière  
Administration Générale  
de l'État », intercatégorielle  
et interministérielle sur :  
[http://bit.ly/projet\\_AefiUNSA](http://bit.ly/projet_AefiUNSA)

Jean-Marc Bœuf

Secrétaire général  
A&I UNSA



2020-2021

#### A&I UNSA en congrès

Tous les adhérent-es ont la possibilité de participer à l'élaboration de la résolution générale et des motions sectorielles.

Le 9<sup>e</sup> congrès de La Rochelle du 8 au 10 juin 2021 en sera son aboutissement.

